

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/41 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2017/22</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 13

Votants : 14

POUR : 14 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-neuf mars deux mille dix-sept, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 21/03/2017

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mme Agnès MERCIER, Mme Françoise PAYEN et M. Claude ADAM, M. Tony BESANCON, M. Jacques BOUILLON, M. Roland CANIVENQ, M. Claude DEBOURCES, M. Yann DUGARD, M. Philippe ETIENNE, M. Olivier GODART, M. André MALVAUX, M. Michel MEIS, M. Francis SIGNORET

Représentés : M. Christophe MANCEAUX donne pouvoir de vote à M. André MALVAUX

OBJET : CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES

Vu la correspondance du Conseil Départemental en date du 27/12/2016 informant la 2C2A de la mise en place d'un dispositif de contrat de territoire pluriannuel articulé comme suit :

Les contrats de territoire sont dotés de 19,5M€ sur 2017-2019 avec une enveloppe territorialisée par EPCI dont le montant s'élève à 2 352 917 pour l'Argonne Ardennaise. Cette enveloppe est répartie entre 3 priorités départementales :

- Soutien à l'économie et l'emploi (941 167€) correspondant aux compétences développement économique et touristique
- Equipements et infrastructures (1 294 104) y compris réseaux, voirie...
- Animation et valorisation du territoire (117 646€) correspondant à de l'animation de territoire ou de la cohésion sociale

Considérant que la 2C2A devait pour le 31 janvier 2017 déposer une proposition de programmation de projets communaux et intercommunaux ; délai repoussé ensuite au 31 mars 2017 ;

Considérant la liste des projets communaux et intercommunaux établie suite à un appel à projets diffusé par la 2C2A ;

Considérant que les commissions Aménagement du territoire et Finances ont été chargées de procéder à une priorisation puisque l'enveloppe financière dédiée aux équipements et infrastructures ne permettait pas d'englober la totalité des projets recensés ;

Après en avoir délibéré, le Bureau PREND ACTE :

- des propositions des commissions Aménagement du territoire et Finances réunies conjointement le 08/03/17
- de la proposition de programmation qui en découle au titre du territoire de l'Argonne Ardennaise et figurant en annexe de la présente délibération
- que, suite à l'analyse et aux modifications éventuelles demandées par le Conseil Départemental, le Conseil communautaire devra autoriser le Président à signer le contrat de territoire avec le Président du Conseil Départemental.

Le Président,

Par déléation, le 1^{er} Vice-Président,

Yann DUGARD

Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

05 AVR. 2017

CONTRAT DE TERRITOIRE

Commune	Projet	Description du projet	Thématiques						Montant total (HT)		
			Soutien à l'économie et à l'emploi		Animation et valorisation du territoire		Services à la Population			Equipements et Infrastructures	
			Montant	1	Montant	1	Montant	1		Montant	1
22a	Animation d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage au PAD	Après des débats difficiles, le Parc Argonne Découverte, anciennement appelé Hochbura, tient aujourd'hui une place majeure dans le paysage touristique régional. Ce parc animalier gère en effet des animaux sauvages que l'Argonne ardennaise a fait développer progressivement. Celle-ci porte un projet de création d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Un centre de sauvegarde de la faune sauvage est un établissement qui pratique des soins sur des animaux de la faune sauvage blessés ou affaiblis. Créer une structure telle que celle-ci permet au PAD de répondre aux exigences inhérentes aux parcs animaliers en matière d'actions de conservation et permet de répondre à un besoin réel au niveau départemental voire régional. En effet, un tel établissement n'existe pas à l'heure actuelle dans les départements de la région (département de l'Aisne). Le fonctionnement de cette structure nécessitera des ETP (aménagement et SAVOIRS) autre, ainsi que du matériel, des soins de l'alimentation pour les animaux concernés. Cela permet de générer une communication positive autour du territoire et permet sa valorisation en interne et en externe. Cette fiche action concernera 2 années de fonctionnement: 2018 et 2019	27 000,00 €	1						27 000,00	
22a	Animation d'un espace de médiation numérique au sein de la Maison de Services au Public (MSAP) de VOULERS. Actuellement, le MSAP est hébergé au sein du Centre Polyvalent de la ville de Voillers, situé à disposition gratuite à la ZCA. La ville de Voillers qui porte un projet de création d'une Maison des Services à caractère social pour 2019/2020 pourra être l'opportunité pour la ZCA que d'y développer un espace de médiation numérique.	L'animation d'un espace numérique nécessite 1 ETP - médiateur numérique. Le médiateur numérique assurera une mission de médiation, information, sensibilisation et d'assistance technique dans le domaine des usages numériques (communication TIC) pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux services et usages numériques. Il organisera et animera également des ateliers collectifs vers des publics cibles (ex. seniors). Cette fiche action concernera 1 année de fonctionnement: 2020. Elle comprend le fait pour au moins aussi le fonctionnement de l'espace numérique (abonnement internet, téléphone, logs et charges)	10 500,00 €	1						10 500,00	
22a	Création d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage au PAD	Après des débats difficiles, le Parc Argonne Découverte, anciennement appelé Hochbura, tient aujourd'hui une place majeure dans le paysage touristique régional. Ce parc animalier gère en effet des animaux sauvages que l'Argonne ardennaise a fait développer progressivement. Celle-ci porte un projet de création d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Un centre de sauvegarde de la faune sauvage est un établissement qui pratique des soins sur des animaux de la faune sauvage blessés ou affaiblis. Créer une structure telle que celle-ci permet au PAD de répondre aux exigences inhérentes aux parcs animaliers en matière d'actions de conservation et permet de répondre à un besoin réel au niveau départemental voire régional. En effet, un tel établissement n'existe pas à l'heure actuelle dans les Ardennes et les départements limitrophes (excepté le département de l'Aisne). Tout animal de la faune sauvage recueilli dans un centre de sauvegarde doit y être traité en vue de son insertion ou de sa réinsertion dans le milieu naturel. Afin de améliorer au mieux sa mission, le centre de sauvegarde informera les visiteurs du PAD de ses activités par l'intermédiaire d'un sentier pédagogique. Le parcours sera jalonné de panneaux présentant les espèces sauvages acueillies, les habitats où elles fréquentent et les aménagements que les participants peuvent leur proposer (faciliter l'accès de visiteurs, l'accès à l'eau, etc.). Cela apportera une plus-value très importante en générant une communication positive autour du site. L'opération touristique du territoire, réalisée en 2016, avait identifié l'offre d'activités de nature en Argonne Ardennaise, et notamment les sentiers de randonnée comme un atout fort du territoire. Le projet consiste à identifier, baliser et relancer un réseau de sentiers de randonnée à l'échelle du territoire afin que l'offre soit plus lisible pour les touristes et habitants du territoire. L'identification des parcours devant se faire en lien avec les acteurs locaux. Certains projets pourraient faire l'objet d'un parcours thématique permettant d'apporter une plus-value à l'offre existante. Cette opération pour but d'élimer les animaux fermés, les dents creuses commerciales du paysage urbain et plus particulièrement de l'hypercentre de Voillers. Une première étape consistera à négocier avec le (ou les) propriétaire(s) pour qu'il(s) réalisent le travail de planification le montant de l'opération. Dans le cas où le propriétaire ne serait pas disposé à réaliser des travaux de rénovation permettant de vendre ou de louer le local comme un local d'accueil, il sera envisagé de louer le local. Cette opération permettra d'offrir un espace remis sur pied, un espace accueillant et agréable, un espace adapté à l'objectif social de la ZCA, afin d'offrir un espace adapté à l'objectif social de la ZCA.	21 150,00	1					21 150,00		
22a	Création, balisage et d'aménagement d'un réseau de sentiers de randonnée à l'échelle du territoire de l'Argonne Ardennaise	L'opération touristique du territoire, réalisée en 2016, avait identifié l'offre d'activités de nature en Argonne Ardennaise, et notamment les sentiers de randonnée comme un atout fort du territoire. Le projet consiste à identifier, baliser et relancer un réseau de sentiers de randonnée à l'échelle du territoire afin que l'offre soit plus lisible pour les touristes et habitants du territoire. L'identification des parcours devant se faire en lien avec les acteurs locaux. Certains projets pourraient faire l'objet d'un parcours thématique permettant d'apporter une plus-value à l'offre existante.	45 000,00	1					45 000,00		
22a	Construction de 2 habitations commerciales dans le centre-ville de Voillers	Cette opération pour but d'élimer les animaux fermés, les dents creuses commerciales du paysage urbain et plus particulièrement de l'hypercentre de Voillers. Une première étape consistera à négocier avec le (ou les) propriétaire(s) pour qu'il(s) réalisent le travail de planification le montant de l'opération. Dans le cas où le propriétaire ne serait pas disposé à réaliser des travaux de rénovation permettant de vendre ou de louer le local comme un local d'accueil, il sera envisagé de louer le local. Cette opération permettra d'offrir un espace remis sur pied, un espace accueillant et agréable, un espace adapté à l'objectif social de la ZCA, afin d'offrir un espace adapté à l'objectif social de la ZCA.	90 000,00	1					90 000,00		

BARON ET SES ENVIRONS	Agrandissement de clubs, hours du terrain de football	Le club de football de Chères connaît un important développement. Plus de 200 licenciés à partir des plus jeunes aux adultes. Une extension de 1000 m ² est prévue pour répondre à ce besoin. Une extension de 1000 m ² est prévue pour répondre à ce besoin.	1	8 000,00 €						40 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Renovation vestiaires du terrain de football	Le développement du club de football nécessite la rénovation des vestiaires. La salle est également destinée à la défense accrue de ce secteur. Une demande de permis de construire a été déposée en date du 10/05/2015. Une extension de 1000 m ² est prévue pour répondre à ce besoin.	1	6 000,00 €						30 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Création d'une réserve incendie - Route de Larnetz	Création d'une réserve incendie de 12 m ³ répondant à la demande du SDIS 26. Une cure enterrée semble être la solution la plus adaptée.	1						5 350,00	35 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Construction de salles d'accueil et bibliothèque à proximité de l'école	Cette rue très fréquentée par les piétons, les automobilistes, vélos, etc. nécessite un traitement de sécurité. La pose de bornes de signalisation lumineuse et sonore est prévue. Le projet de création de logement pour les personnes âgées est également en cours. La pose de bornes de signalisation lumineuse et sonore est prévue. Le projet de création de logement pour les personnes âgées est également en cours.	1	70 000,00 €						350 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Rénover les vestiaires du terrain de football	Le club de football de Chères connaît un important développement. Plus de 200 licenciés à partir des plus jeunes aux adultes. Une extension de 1000 m ² est prévue pour répondre à ce besoin.	1							14 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Rénovation de la rue Lucien Hubert	La rue du Moulin est très fréquentée par les piétons, les automobilistes, vélos, etc. nécessite un traitement de sécurité. La pose de bornes de signalisation lumineuse et sonore est prévue. Le projet de création de logement pour les personnes âgées est également en cours.	1							70 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Renovation rue du Moulin	La rue du Moulin est très fréquentée par les piétons, les automobilistes, vélos, etc. nécessite un traitement de sécurité. La pose de bornes de signalisation lumineuse et sonore est prévue. Le projet de création de logement pour les personnes âgées est également en cours.	1							10 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Rénovation de la rue de l'Église	La rue de l'Église est très fréquentée par les piétons, les automobilistes, vélos, etc. nécessite un traitement de sécurité. La pose de bornes de signalisation lumineuse et sonore est prévue. Le projet de création de logement pour les personnes âgées est également en cours.	1							90 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Renovation de la rue de l'Église	La rue de l'Église est très fréquentée par les piétons, les automobilistes, vélos, etc. nécessite un traitement de sécurité. La pose de bornes de signalisation lumineuse et sonore est prévue. Le projet de création de logement pour les personnes âgées est également en cours.	1							60 000,00
BARON ET SES ENVIRONS	Renovation du Chemin de Baron (permis de voirie direct au dc)	Le chemin de Baron permet un accès direct au lieu-dit de Baron. Ce chemin est très fréquenté par les piétons, les automobilistes, vélos, etc. nécessite un traitement de sécurité. La pose de bornes de signalisation lumineuse et sonore est prévue. Le projet de création de logement pour les personnes âgées est également en cours.	1							120 000,00
BALLY	Projet de bassin de traitement pluvial	Le projet de bassin de traitement pluvial est destiné à collecter les eaux de pluie et à les traiter avant de les verser dans le réseau d'égouts. Ce projet est très important pour la commune de Bally.	1							95 000,00
BELLEVUE ET CANTILON SUR BAR	Mise en place d'un réseau d'égouts - Route de l'Église	La mise en place d'un réseau d'égouts est destinée à collecter les eaux de pluie et à les traiter avant de les verser dans le réseau d'égouts. Ce projet est très important pour la commune de Bellevue et Cantilon sur Bar.	1							180 000,00
BETVAL BOIS DES DAMES	Rénovation de voirie dans 3 zones de la commune - Chemin d'habitation - route de Fontenay et route de Fontenay	Le projet de rénovation de voirie est destiné à améliorer la circulation et la sécurité des usagers. Ce projet est très important pour la commune de Betval Bois des Dames.	1							29 993,00
BREUILLES SUR BAR	Parking salle polyvalente	Le projet de parking est destiné à accueillir les véhicules des usagers. Ce projet est très important pour la commune de Breuilles sur Bar.	1							28 000,00
BREUILLES SUR BAR	Parking Grande Rue	Le projet de parking est destiné à accueillir les véhicules des usagers. Ce projet est très important pour la commune de Breuilles sur Bar.	1							11 000,00
BREUILLES SUR BAR	Aménagement rue du Faubourg (landfill) La Ville	Le projet d'aménagement est destiné à améliorer la circulation et la sécurité des usagers. Ce projet est très important pour la commune de Breuilles sur Bar.	1							7 000,00
BUZANCY	Création d'un parc technique ludique sur la route de la commune	Le projet de parc technique ludique est destiné à offrir un espace de loisir et de détente aux habitants. Ce projet est très important pour la commune de Buzancy.	1							110 000,00
BUZANCY	Aménagement de la rue Chany (D 947) et traversée de l'agglomération	Le projet d'aménagement est destiné à améliorer la circulation et la sécurité des usagers. Ce projet est très important pour la commune de Buzancy.	1							500 000,00
BUZANCY	Cabinet de groupe d'orthopédagogues	Le projet de cabinet est destiné à offrir un espace de soins et de rééducation aux habitants. Ce projet est très important pour la commune de Buzancy.	1							150 000,00
BUZANCY	Aménagements de voirie pour accéder au camping municipal, au domaine de Sivy sur Buzancy, au multiservice et salle des fêtes	Le projet d'aménagement est destiné à améliorer la circulation et la sécurité des usagers. Ce projet est très important pour la commune de Buzancy.	1							40 753,00
DRICOURT	Dispositif de mesure de débit sur l'ensemble du territoire de la commune	Le projet de dispositif est destiné à mesurer le débit des eaux de la commune. Ce projet est très important pour la commune de Dricourt.	1							298 565,99
FAUSAIE	Création d'une réserve incendie - L'Église	Création d'une réserve incendie de 12 m ³ répondant à la demande du SDIS 26. Une cure enterrée semble être la solution la plus adaptée.	1							40 753,00
FOSSE	Mise en place d'un réseau d'égouts - Route de l'Église	La mise en place d'un réseau d'égouts est destinée à collecter les eaux de pluie et à les traiter avant de les verser dans le réseau d'égouts. Ce projet est très important pour la commune de Fosse.	1							19 799,60
GRANDRUE	Création d'une aire de camping-car à Grandrue	Le projet de camping-car est destiné à offrir un espace de loisir et de détente aux habitants. Ce projet est très important pour la commune de Grandrue.	1							77 090,00

VOUZERS	Mise en place d'une maison médicale - voir Adjunt	Difficulté de travaux de mise en accessibilité de leur bâtiment actuel, départ en retraite dans les 5 ans à venir, difficulté de transmission de leur activité. L'aménagement d'une maison pluri-professionnelle de santé permettra d'analyser en partie ces phénomènes (10 à 12 cellules). Projet de santé per les médecins en cours d'abandon.	1	44.000,00 €			220.000,00
VOUZERS	Mise en place de deux terrains multisports	Mettre en place deux terrains multisports permettant d'offrir une zone sécurisée destinée à la pratique des jeux de ballon (buts normalisés, deux pentes de balais). Ces endroits permettront la pratique du port et de rencontres intergénérationnelles. De plus, ces terrains seront ouverts aux familles, aux activités périscolaires, aux clubs sportifs... Il constituera un équipement de proximité au cœur de deux quartiers de la ville : parc balnéaire et port d'amarrage en accès libre. Les terrains multisports sont des terrains à vocation sociale et d'insertion.	1	20.000,00 €			100.000,00
VOUZERS	Mise en place d'une maison des services à caractère social au sein de l'école Dobmann	Regrouper les actions sociales et solidaires ainsi que les services à vocation de recherche ou d'insertion professionnels sur un seul site afin de faciliter les échanges et mutualiser les compétences de fonctionnement tout en offrant confidentialité des intervenants et accès à un espace de travail confortable répondant aux normes d'accessibilité. Services qui sont à regrouper occupent des bâtiments qui ne répondent plus à nos normes d'accessibilité, de confortabilité, des conditions de travail. De plus, la réhabilitation et trop onéreuse. L'école Dobmann sera isolée suite à l'ouverture d'un pôle centre.	1	200.000,00 €			1.000.000,00
Total programme Équipement			6.478,50	117.646,00 €	76.246,00	1.809.031,27 €	1.809.031,27 €
Reste à programmer			6.478,50	117.646,00 €	76.246,00	1.809.031,27 €	1.809.031,27 €

Équipements et Infrastructures

Total Programmé : 1.809.031,27 €
 Engagé : 1.298.104,60 €
 Reste à programmer : 510.926,67 €



Le Président,
Francis SIGONNET